

RHODES

Bulletin municipal



Edition 2025

www.rhodes57.fr

Bulletin municipal 2025

Coordination/Rédaction : Sophia Constans, Jean-Luc Rondot

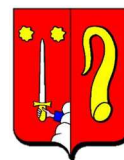
Photographies: J-L R, SC, GD, SYR, SI, LC

Images : bulletin conçu en utilisant des ressources de PoweredTemplate.com

Tirage : 140 exemplaires français, 100 exemplaires allemand

Ligne graphique et conception : Mairie de Rhodes

Impression : Repro Service



rhodes57.fr





Chers Rhodésiennes, chers Rhodésiens,



Alors que s'achève ce mandat que vous m'avez confié en 2014, je souhaite revenir sur le chemin parcouru ensemble et partager avec vous la fierté du travail accompli pour notre belle commune.

Ces dernières années ont été marquées par une volonté constante d'embellir et de valoriser notre village tout en respectant son identité. La réfection du cœur du village, accompagnée de la mise en place de ses lampadaires originaux, a permis à notre commune de préserver son authenticité tout en améliorant le cadre de vie de chacun. Ce choix reflète notre attachement à notre patrimoine et à l'âme de Rhodes.

La transformation a été, et est toujours, accompagné par un fleurissement sans cesse renouvelé, véritable signature visuelle de notre commune. Je tiens à saluer l'investissement et le travail remarquable de notre ouvrier communal, Grégory, dont l'engagement et la créativité ont contribué

chaque jour à faire de Rhodes un village accueillant et soigné.

Notre commune poursuit son attractivité, comme en témoigne l'arrivée de nouveaux habitants que nous sommes heureux d'accueillir. Rhodes séduit par son cadre naturel exceptionnel, son sentier pédestre sur lequel se trouve désormais un observatoire, offrant une vue remarquable sur l'étang du Stock. Ces espaces sont des lieux de rencontre, de promenade et de contemplation qui participent pleinement à la qualité de vie que nous défendons.



Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement de l'équipe municipale, des agents techniques, de notre secrétaire Sophia, des bénévoles des différentes associations et de chacun d'entre vous. Ensemble, nous avons su faire avancer Rhodes avec détermination, dans le respect de nos valeurs et de notre identité.

Avec toute ma considération,

Votre Maire,
Jean-Luc RONDOT

édito

SOMMAIRE

Bulletin municipal 2025

f i nan ces



p.1

V ie
C ommunale



p.3

V ie
a ssociative



p.22

é tat
C ivil



p.26

P ôle
d échets



p.28

C ommunauté
de C ommunes



p.31

a dresses
u tiles



p.34

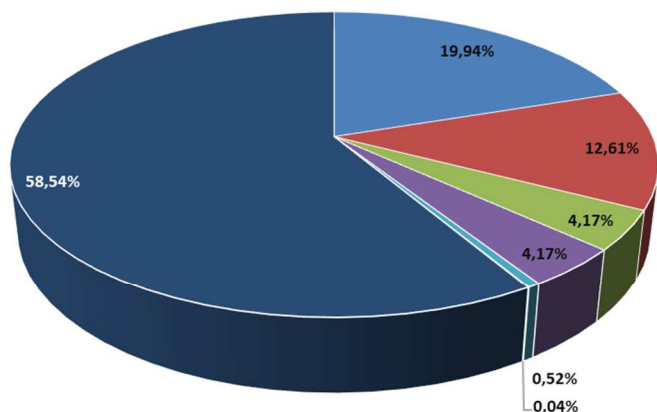


finances

BUDGET PRIMITIF 2025

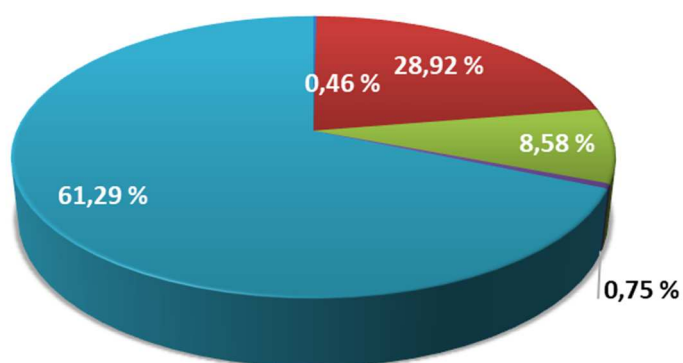
Section de Fonctionnement : 1 316 289€

Dépenses



■ Charges à caractère général	262 533 €	■ Charges de personnel, frais assimilés	166 000 €
■ Autres (FPIC, Opérations d'ordre)	54 886€	■ Autres charges de gestion courante	54 900 €
■ Charges financières	6 900 €	■ Charges exceptionnelles	500 €
■ Virement section d'investissement	770 570€		

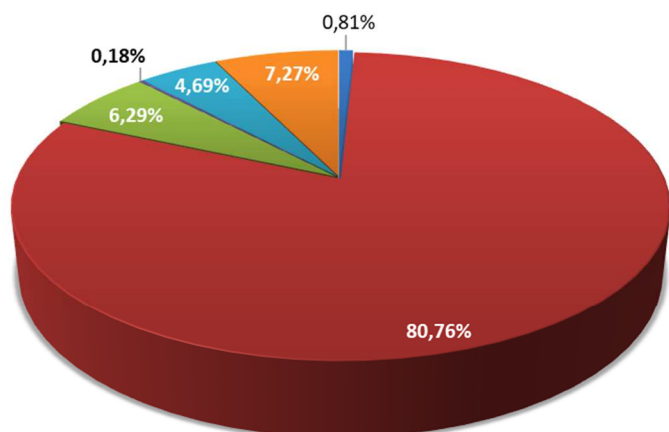
Recettes



■ Produits services, domaines et ventes diverses	2 730€
■ Impôts et taxes	292 153€
■ Dotations et participations	112 150€
■ Autres produits de gestion courante	7 200€
■ Résultat reporté	902 056€

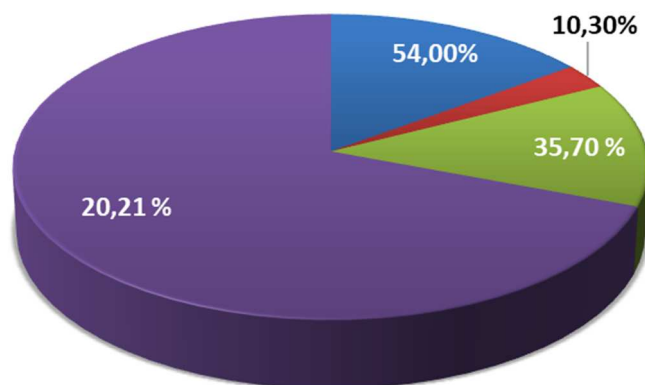
Section d'Investissement : 1 112 601€

Dépenses



■ Immobilisations incorporelles	9 000€
■ Immobilisations corporelles	898 542€
■ Immobilisations en cours	70 000€
■ Dotations, fonds divers, réserves	2 000€

Recettes

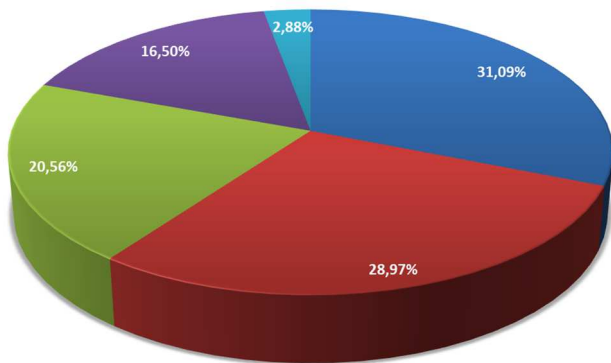


■ Subventions	165 639€
■ Cession immobilisation	29 740€
■ Dotations, fonds divers et réserves	146 652€
■ Virement de la section de fonctionnement	770 570€

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

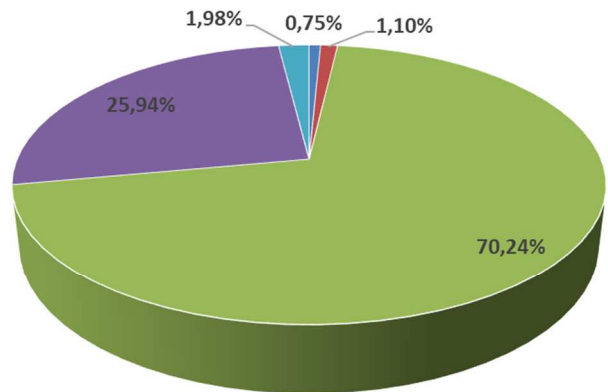
Section de Fonctionnement

Dépenses : 264 958€



■ Charges à caractère général	82 384€
■ Charges de personnel, frais assimilés	76 752 €
■ Autres (FPIC, Opérations d'ordre)	54 469€
■ Autres charges de gestion courante	43 715€
■ Charges financières	7638€

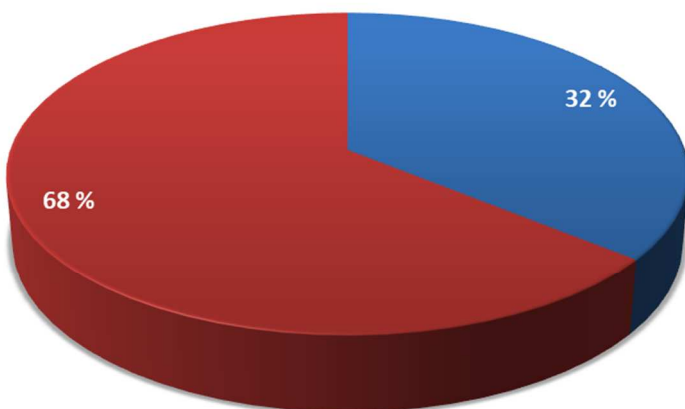
Recettes : 450 639€



■ Atténuation de charges	3 360€	■ Produits services, domaines et ventes diverses	4 975€
■ Impôts et taxes	316 510€	■ Dotations et participations	116 891€
■ Autres produits de gestion courante	8 902€		

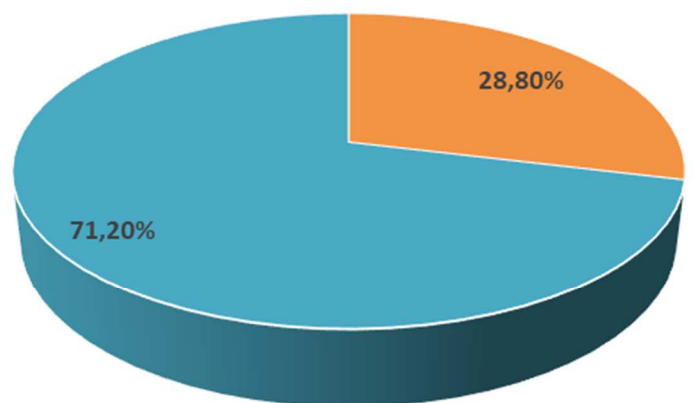
Section d'Investissement

Dépenses : 140 023€



■ Emprunts et dettes assimilés	50 260,00 €
■ Dépenses d'équipement	89 763,00 €

Recettes : 66 855



■ Subventions	19 251€
■ Dotations, fonds divers et réserves	47 604€



vie de la commune

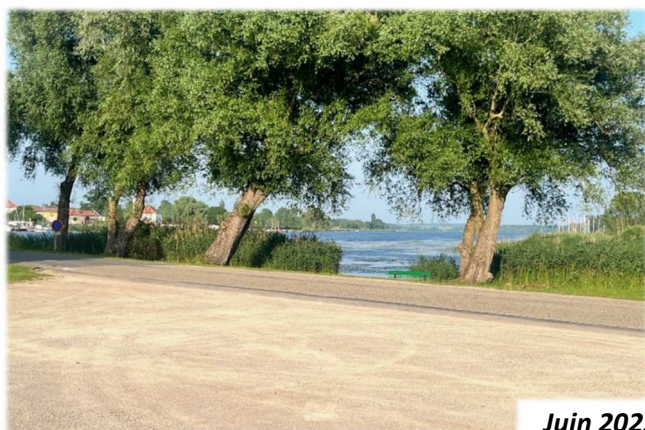
Réfection des places de stationnement

Les travaux de réfection des zones de stationnement à l'entrée du village en venant de Languimberg, ont été réalisés par les entreprises TRENKEL et la SCRE au début de l'année 2025. En parallèle, la commune a décidé de prolonger la zone réservée aux piétons le long de la digue de l'étang, permettant ainsi d'élargir la chaussée. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des piétons tout en optimisant la fluidité de la circulation. L'investissement total s'élève à 16 950€ HT.



Avril 2024

Zone avant la digue de l'étang en venant de Languimberg - Avant et après les travaux



Juin 2025

Incivilité et gestion des déchets

La gestion des déchets est un défi croissant pour de nombreuses communes, en particulier celles qui comptent un grand nombre de résidences secondaires comme Rhodes. Le constat régulier d'incivilités, telles que le dépôt de sacs d'ordures à côté des bacs et de bouteilles en verre à côté des bulles de recyclage, indique que le système actuel de collecte des déchets est à bout de souffle. Face à cette situation, l'équipe municipale ne cesse d'alerter les services du Pôle Déchets qui ont la compétence dans ce domaine. Il est crucial pour la commune de Rhodes que le PETR réévalue et adapte les méthodes de collecte aux besoins réels du village, surtout lors des périodes qui précèdent ou suivent des week-ends prolongés. Les services de collecte ne sont bien évidemment pas seuls responsables de cette situation ; le manque de civisme et de respect des usagers et des professionnels sont les premiers facteurs à prendre en compte dans ce désordre.



Zone de tri Quartier des oiseaux – Mars 2025



Zone de tri Quartier des oiseaux – Weekend de Pâques - Avril 2025



Zone de tri Quartier des oiseaux – Pont du 1^{er} mai 2026

Construction d'un observatoire et mise en place de panneaux pédagogiques

Depuis le mois de mars 2024, l'équipe municipale travaille sur un projet d'initiation à la nature en direction du grand public, avec comme fil conducteur, l'étang du Stock. Ces idées se sont concrétisées au début de l'année 2025 avec le lancement du projet de construction d'un observatoire et la mise en place de panneaux pédagogiques le long de l'étang. Ces éléments se trouvent sur le sentier balisé sous le nom de « Cornée des Rèthes » qui passent par le lotissement Les Paquis. Si l'observatoire est déjà en place, il faudra encore patienter jusqu'au printemps pour que les 15 panneaux prévus soient installés. L'inauguration aura lieu après les élections municipales et une campagne de communication sera lancée dans la foulée. La commune remercie d'ores et déjà l'ensemble des partenaires qui ont œuvré de longues heures :

- EURL BATI RENOV à Arzwiller : construction et montage de l'observatoire
- CREAPEDA à Desseling : conception des panneaux pédagogiques,
- PIC BOIS à Auzainvilliers dans les Vosges : réalisation et pose de l'ensemble des panneaux pédagogiques,
- Voie Navigable de France (VNF) pour la délivrance des autorisations,
- Gregory DESJARDINS et Alain BRICKER pour la réalisation des plots en béton chargés de soutenir l'observatoire,
- Sophia CONSTANS pour le suivi de l'ensemble du dossier et Jean-Bernard CORSYN pour son aide dans la relecture des panneaux.

Cet investissement en direction des habitants et des touristes a pu voir le jour grâce à nos partenaires financiers :

- Le département de la MOSELLE,
- La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud,
- L'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Le nouveau plan du sentier est en cours de réalisation. Vous y trouverez notamment la localisation de l'ensemble des panneaux ainsi que les différentes thématiques abordées. Nous avons hâte de vous inviter à l'inauguration au printemps 2026 et de partager ce projet avec vous. Encore un peu de patience !



Préparation des plots en béton pour supporter la structure de l'observatoire



L'observatoire situé sur le sentier pédestre



Vue sur l'étang depuis l'observatoire

La rénovation des locaux et de la façade de la mairie

Le gros projet de l'année 2025 pour la mairie se concentre sur une rénovation complète des locaux ainsi que de la façade, visant à moderniser et améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble du bâtiment. Bien que les locaux soient en bon état structurel, un rafraîchissement était nécessaire, notamment pour réactualiser une décoration qui date de vingt ans. Le bureau de la secrétaire, par exemple, n'est plus adapté aux besoins actuels et méritait une réorganisation pour optimiser l'espace et la fonctionnalité. De plus, la création d'une salle d'accueil permet d'avoir un espace accueillant et confortable pour les visiteurs. Un autre aspect majeur du projet est l'isolation du bâtiment par l'extérieur et le remplacement du système de chauffage existant. Les convecteurs électriques ont laissé place à un réseau de radiateurs alimentés par une pompe à chaleur air/eau visant non seulement à améliorer

le confort thermique mais aussi à réduire la consommation énergétique de la mairie. Depuis la mise en fonction du chauffage courant de l'automne 2024, la consommation a été divisée par 2.5 ! Ce projet ambitieux a permis de transformer la mairie en un espace moderne, fonctionnel et respectueux de l'environnement. Toute l'équipe municipale est fière du travail accompli. Il aura fallu 3 années entre le début des études thermiques réalisées par DAMIEN HAM de Gosselming, l'aval du Préfet par rapport à la subvention « FONDS VERT » et le début des travaux. En résumé, les étapes de la transformation :

Installation du réseau de chauffage

Dès le mois de mai 2024, la société ACLIMA de Sarrebourg était à pied d'œuvre :

- Mise en place de réseau d'alimentation en eau chaude pour les futurs radiateurs ;
- Installation de sept radiateurs
- Installation et mise en route de la pompe à chaleur air/eau.



Module de gestion de la PAC et ballon eau chaude – Cave mairie

Isolation des combles et de la dalle de la cave

Une fois l'ensemble du réseau de chauffage installé, deux entreprises se sont succédées :

- MAISON MANSCHING de Grendelbruch (Bas-Rhin) en charge de l'isolation des combles et du changement des tuiles sur la petite toiture de la mairie (ancienne laiterie). La commune, en partenariat avec la CCSMS, a fait le choix de

soutenir les initiatives locales en isolant les 65m2 avec de la laine de mouton.

- WA PLATRERIE de Gosselming en charge de l'isolation de la dalle avec pose de placo plâtre.



*Isolation sous-sol et pose de placo plâtre –
Cave Mairie*

Isolation et travaux de peinture

C'est l'entreprise ALT KRIEGER de Sarrebourg qui était en charge de l'isolation extérieure et de la mise en peinture des façades.



Mairie de Rhodes – Février 2024



Mai 2025 - Sûrement un des choix les plus difficile : la nouvelle couleur ! Pas facile de se projeter à partir d'un tout petit échantillon. Au final nous avons pu compter sur les conseils et le professionnalisme de Monsieur KRIEGER et le résultat final est à la hauteur de nos attentes.



Une enseigne prendra place au-dessus de la porte du bâtiment principal. Elle sera installée au mois de mars 2026



Début des travaux sur la façade – Mars 2025



Fin des travaux – Juillet 2025

Chiffres clé :

- Isolation et mise en peinture : 54 955€ HT
- Installation chauffage : 25 900€ TTC
- Études Thermiques : 500€ HT
- Isolation des combles : 14 618.33€ HT
- Isolation de la dalle au-dessus de la cave : 6 433€ HT

Subvention FONDS VERT : 37 040€

Subvention CCSMS : 10 000€

Modification de façades

La municipalité profite de ce chantier pour apporter des modifications au niveau de la façade : **Côté SUD**, la fenêtre donnant sur le sas des toilettes a été transformée en porte. Les toilettes seront dorénavant accessibles directement depuis l'extérieur. C'est le maître d'œuvre MICHEL NEGRI de Langatte qui a géré ces travaux. En effet, avant de permettre à l'entreprise MENUISERIE KILIAN de poser la nouvelle porte, il fallait créer l'ouverture. Cette tâche a été confiée à l'entreprise ZAVAGNO de Sarrebourg. Enfin, l'entreprise CHAPE-CHAPE de Langatte a terminé par les finitions à l'intérieur des toilettes : raccord dalle et carrelage. Il reste encore à finaliser l'aménagement intérieur par la mise en place d'un meuble vasque. Ces travaux bénéficieront d'une subvention à hauteur de 50% du montant des travaux de la Région GRAND EST dans le cadre de son plan d'action « Coup de Pouce en faveur des communes rurales ».



Façade SUD – Novembre 2025

Côté NORD : la porte d'accès à la cave a également été changée par l'entreprise 2K POSE de Hinsbourg. Elle s'accorde parfaitement avec la nouvelle couleur et la sécurité a été renforcée.



Ancienne porte de la cave, accès par l'extérieur – Mai 2025



Façade SUD – Février 2024

Aménagement intérieur

En parallèle à la transformation de la façade, c'est également l'ensemble des locaux qui a été repensé :

- Aménagement d'un espace d'accueil pour les usagers à la place du bureau de secrétaire de mairie
- L'ancien bureau du maire disposant d'une surface confortable de près de 30m², a été divisé en trois zones : bureau du maire, bureau de la secrétaire et un espace de travail.

Ces travaux, entièrement effectués par notre ouvrier communal, Grégory Desjardins, ont été réalisés pendant la période hivernale. Grâce à son dévouement et à son expertise, il a pu mener à bien cette première phase du projet avant son arrêt en juin pour des raisons de santé. Les matériaux nécessaires à la réalisation de ces travaux proviennent de la société SPE de Sarrebourg. Nous espérons que Grégory se rétablira rapidement et le remercions pour son engagement et son professionnalisme.

Coût total des fournitures : 5 970€ HT dont 100m² de sol, l'ensemble des peintures (apprêt et finition), la toile de verre, les panneaux acoustiques finition bois, les baguettes de finition, ...

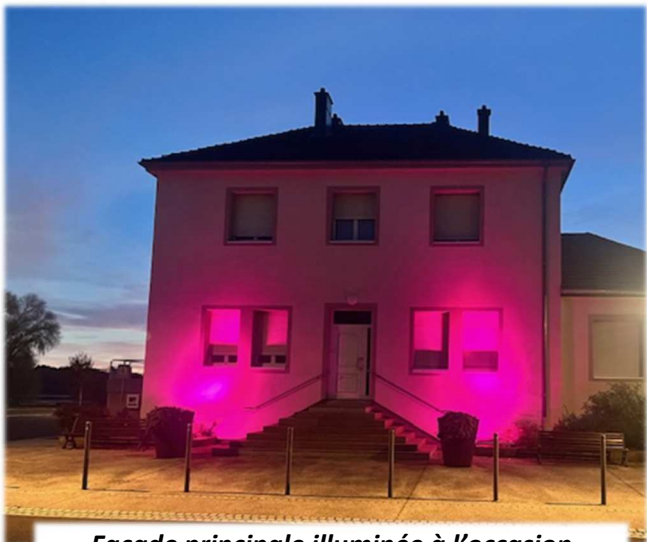
Coût total des aménagements : 2 975€ HT dont nouveau plan de travail bureaux table, chaises, fauteuils, aménagement salle d'accueil

Dans le cadre de la transition vers le numérique et la dématérialisation, le conseil a remplacé le vidéoprojecteur vieillissant par un grand écran tactile. C'est la société DEFILOR de Marange Silvange (Moselle) qui a installé l'ensemble, écran et support, dans la salle du conseil.



Nouvelle porte de la cave, accès par l'extérieur – Août 2025

L'entreprise ALIZON en charge de l'électricité, a également installé deux barres à Led pour créer un éclairage d'ambiance sur la façade principale de la mairie. Les couleurs peuvent varier selon les événements de l'année.



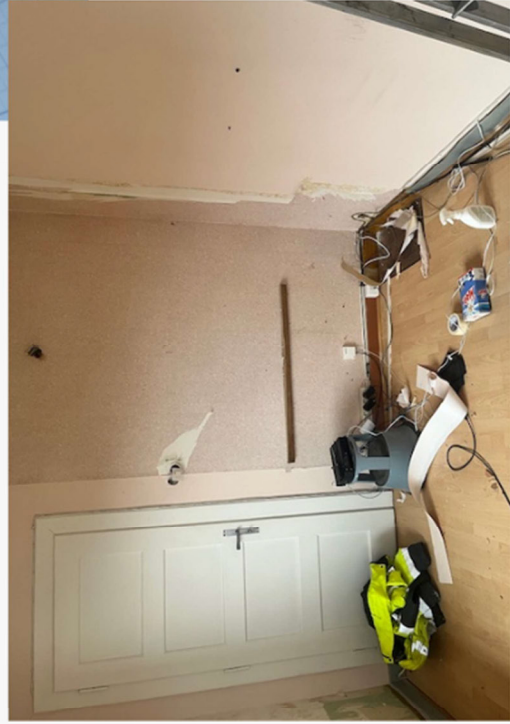
Façade principale illuminée à l'occasion d'Octobre Rose – Octobre 2025



Façade principale illuminée – Décembre 2025



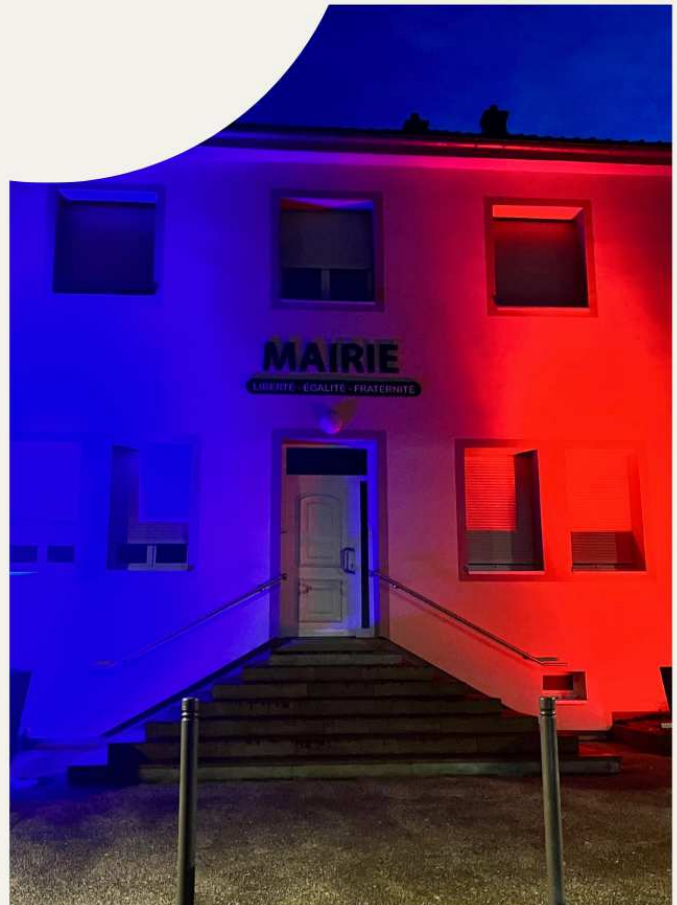
Des plans 3D à la réalisation



2025



MAIRIE RHODES



Nouvelle installation sportive : le PADEL

La commune est ravie de la nouvelle installation d'une piste de Padel, fruit d'un projet initié dès 2023 par les membres enthousiastes du club de tennis. Ce nouveau terrain, qui complètera les infrastructures sportives existantes, permet de pratiquer une activité complémentaire au tennis qui connaît une popularité croissante. Le Padel, souvent perçu comme moins technique que le tennis, a l'avantage d'être accessible à un plus large public, ce qui encourage davantage de personnes à s'impliquer dans le sport.

Le montant total de l'investissement s'élève à 80 225€ HT. Les travaux ont été confiés à plusieurs entreprises spécialisées :

- WEIBEL CREATION pour la partie terrassement et préparation de la dalle,
- PADEL 360 pour le montage et l'installation de la piste,
- ALIZON SARL pour les différents raccordements électriques.

Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce à la collecte de la taxe de séjour ainsi qu'à une subvention d'un montant de 25 000 € accordée par l'Agence nationale du sport (ANS). L'inauguration de ce nouvel espace aura lieu au printemps 2026.



Démarrage des travaux avec la création de la dalle – Début Septembre 2025



Pose de la structure



Terrain achevé – Novembre 2025

Destruction de nids de frelons asiatiques



Depuis quelques années, on peut constater une augmentation d'une espèce dite invasive : le frelon asiatique. Deux nids ont été repérés sur le domaine public et détruits par STOP GUEPES 5767 de Hultenhouse. La commune, en partenariat avec la CCSMS, a commandé 5 pièges à frelons asiatiques. Ces derniers seront positionnés à des endroits

stratégiques afin de couvrir l'ensemble du village. Ci-contre une petite note explicative sur le frelon asiatique.

Faut-il piéger le frelon asiatique ?

Espèce invasive s'il en est, *Vespa velutina nigrithorax* pour les intimes, est un fléau pour l'apiculture, l'apiculteur, les abeilles et les pollinisateurs en général. Sans oublier les arboriculteurs dont il abîme les fruits, surtout ceux qui mûrissent en fin de saison : pommes, poires, raisins, ...

Comme pour toutes ces espèces invasives, il est illusoire de vouloir l'éradiquer, et de plus en plus difficile de contenir son expansion. La plupart du temps, croyant bien faire, on favorise même son extension en lui préparant le terrain.

Première technique, le piégeage préventif est non seulement inutile, mais bien pire, absolument contre-productif car il piège plus d'espèces locales que le fameux frelon asiatique.

Pour être quelque peu utile, le piégeage de printemps doit obéir à des règles strictes :

- n'utiliser que des pièges sélectifs : avec des entrées trop petites pour les frelons locaux (*Vespa crabro*), mais avec des mailles permettant aux plus petits insectes (abeilles, guêpes, mouches, etc.) de s'échapper. L'appât doit être inaccessible pour que ces insectes ne s'y noient pas. Le compartiment dans lequel sont piégés les frelons doit pouvoir être mis au congélateur pour les tuer sans produit.
- Les placer aux endroits de butinage des reines fondatrices : vergers, arbustes à fleurs etc.
- les mettre en place au mois de mars et les enlever en avril en fonction de la météo
- les surveiller tous les jours et signaler la capture d'un frelon asiatique sur « Lefrelon.com » avec photo à l'appui

Comment alors lutter contre ce fléau ?

Le moyen le plus efficace pour réduire leur expansion et leur impact est la destruction des nids avant l'envol des fondatrices, soit en gros, avant la mi-novembre mais évidemment plus c'est tôt dans la saison, mieux c'est. Pour cela, il faut avant tout les repérer, et c'est la première difficulté. Peu de gens scrutent habituellement la canopée des ripisylves où se concentrent la majorité des nids. Ceux-ci passent donc souvent inaperçus. Il faudrait donc sensibiliser toutes les personnes qui fréquentent quotidiennement ces lieux, et plus

particulièrement les pêcheurs, pour les rendre attentifs à ce repérage et pour les inciter au signalement en mairie et /ou sur le site Lefrelon.com.

La meilleure action est donc à la portée de tous : repérer les nids avant le mois de novembre et de les signaler ! Dans tous les cas, il faut faire appel à un spécialiste bien équipé et formé, tant pour l'accès à des endroits difficiles que pour sa propre protection.

Il s'agit autant, par cette action, de préserver l'avenir de la filière apicole que de favoriser le maintien de la biodiversité et par là de contribuer à la protection des pollinisateurs, si importants pour la vie!

Un nid non détruit avant l'hiver donne au moins une quinzaine de nids au printemps suivant.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?



Une reine chez le *Vespa velutina* atteint au plus 3.5 cm contre 4cm chez le *Vespa Crabro* (frelon européen)



Les caractéristiques du frelon asiatique : un corps rouge taché de roux, de noir et de jaune. Son abdomen est jaune rayé de noir

Ce paragraphe est extrait d'un article plus dense rédigé par Raymond Montanari que nous remercions pour son aide.

Ateliers sportifs et culturels au Tennis

Comme chaque année, à la fin du mois de juin, Daniel PERRIN accueille l'ensemble des scolaires qui suivent régulièrement des cours de Tennis à Rhodes.



Étaient présentes les écoles de GOSELMING, FRIBOURG, MOUSSEY et MAIZIERES LES VICS. Au total, 117 enfants du cycle 3, accompagnés de leurs enseignants, ont participé aux différents ateliers tout au long de la journée : projection d'un film, parcours sportifs, mots-fléchés, dessins, Le point commun entre toutes ces activités : le Tennis. Les enfants étaient répartis par équipe et Monsieur le Maire a remis un prix à chaque école.



La journée s'est achevée autour d'un goûter bien mérité, offert par la commune.

Formation défibrillateur

Au mois de mai, un nouveau défibrillateur a été installé sur le mur extérieur du court de tennis couvert. Pour accompagner cette installation, une formation à l'utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE) a été organisée au mois

de décembre, séance ouverte à tous les habitants de la commune. Cette formation a été assurée par Franck Becker, le maire d'Imling, qui est également infirmier à l'hôpital de Sarrebourg.



Quinze personnes ont participé à cette session, pour apprendre les gestes de premiers secours et recevoir des explications précieuses sur l'utilisation du DAE. Deux messages essentiels sont à retenir de cette soirée :

- le DAE ne remplace pas le massage cardiaque, mais il constitue un outil vital supplémentaire pour sauver des vies
- ne pas hésiter à utiliser le DAE : il est conçu pour être sécurisé et ne délivrera pas de décharge si la personne n'est pas en arrêt cardiorespiratoire. Donc même si vous avez un doute, vous ne pouvez rien faire de mal.



3^{ème} édition de la Fête de l'Eau

La troisième édition de la fête de l'eau a rencontré un succès grandissant, attirant de plus en plus de visiteurs. Cet événement festif n'aurait pas été possible sans l'implication inestimable des bénévoles, à qui un immense merci est adressé :

- Les bénévoles du Syndicat d'Initiative qui gèrent l'ensemble de l'organisation ainsi que les caisses et le bar,
- Les bénévoles des pompiers de Fribourg qui assurent la partie restauration avec leurs délicieuses Pizza-Flamm
- Les membres du conseil municipal pour leur aide précieuse notamment lors du montage de chapiteaux, la tenue du barbecue et pour leur présence sur les différents stands.

Le feu d'artifice, orchestré par la société JSE Ruggeri, a une fois de plus ébloui les spectateurs par sa splendeur. L'ambiance était assurée par le DJ Gaetan Betti, qui a su captiver la foule avec une sélection musicale entraînante. Les participants ont également pu se régaler grâce aux trois possibilités de « Repas » :

- Pizza – Flamm
- Poulet rôti, frites (Rôtisserie PASCAL)
- Saucisses grillées provenant de la société SAPAS de Sarrebourg.

Chaque année, les bénévoles se réunissent pour une journée de détente bien méritée, et cette fois-ci, c'est autour du food truck de la crêperie HENRY que les estomacs se sont remplis ! Au menu, les galettes bretonnes ont régalé les papilles de chacun

Prochaine édition de la fête de l'eau : le 4 juillet 2026 !

Brioche de l'amitié



L'ouvrier communal a arpenté le village pour une bonne cause : la vente des brioches de

l'amitié ! Son déplacement a connu un franc succès puisqu'une somme de 210 € et a été reversée à l'Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Région de Sarrebourg (A.P.E.I.) en 2025.

Le repas des aînés

C'est toujours avec une grande joie que les élus organisent le repas des aînés du village. En 2025, pour la dernière année de leur mandat, ce traditionnel repas a eu lieu un peu plus tôt que les années précédentes car il était servi sur un bateau croisière. Le dimanche 28 septembre, après 1h30 de route en bus de la compagnie SPRENG en direction de Wasserbilig au Luxembourg, les 33 convives ont pris place à bord du Princesse Marie-Astrid à la découverte de la Moselle. Un navire riche en événements historiques car c'est à son bord que furent signés les célèbres accords de Schengen il y a 40 ans. Après un excellent repas et deux passages d'écluses, les plaisanciers ont débarqué à Schengen où, Patrice HACHAIR, le chauffeur de bus les a retrouvés pour les ramener à Rhodes.

Une station pour le GNR

L'acquisition d'une station à double paroi pour le stockage du gazole non routier (GNR) par la commune était essentielle pour minimiser les risques de fuite et de pollution. De plus, l'intégration du pistolet automatique et du compteur facilite grandement le ravitaillement des tracteurs tondeuses, améliorant ainsi l'efficacité des opérations d'entretien des espaces verts et le suivi du stock de GNR. Cet achat a été effectué chez BEISER ENVIRONNEMENT à Bouxwiller (67) pour un montant de 1 288€ HT.

Commune connectée !

Petit rappel : la commune de Rhodes est présente sur l'application « **PanneauPocket** ». Cette application, gratuite et très simple d'utilisation, permet à la collectivité d'informer en direct ses habitants sur différents points, comme par exemple les horaires d'ouverture, jour de fermeture, coupures d'eau, les alertes météorologiques, les travaux, ... Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application et mis la commune de Rhodes dans vos favoris, retrouvez la démarche à suivre sur la page suivante.

TÉLÉCHARGEZ PanneauPocket

POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

1

Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.

2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3

Ouvrez PanneauPocket et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 



Gratuit, anonyme et sans publicité

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



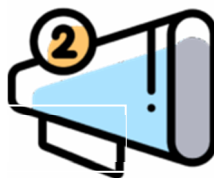
INFORMATION



AFFICHAGE LEGAL

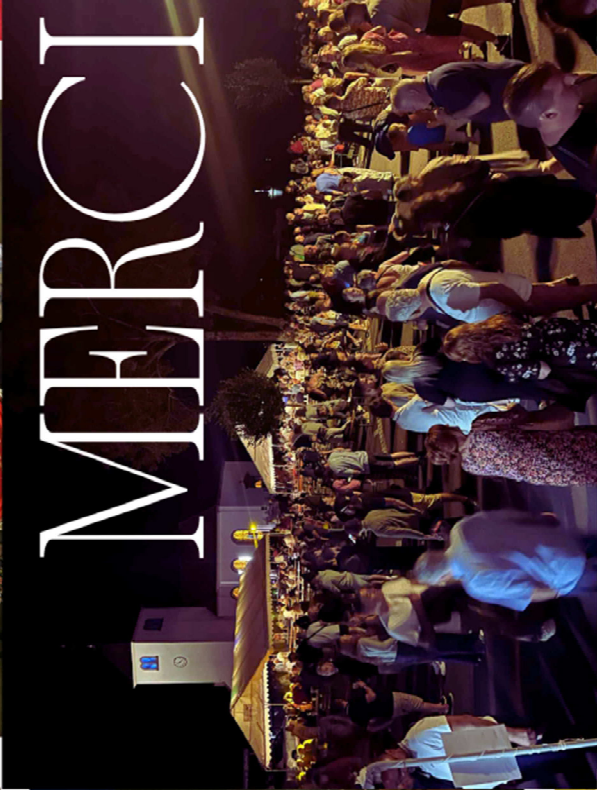
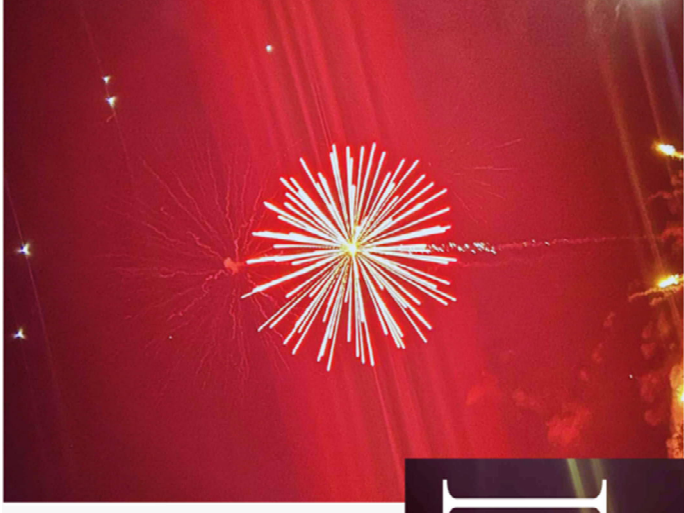


ALERTE



SIGNALEMENT

Fête de l'eau 2025





Journée des aînés - Repas Croisière le 28 septembre 2025

Création d'un trottoir sur la Route de Ste Croix

Au mois d'octobre, la commune de Rhodes a entrepris des travaux de sécurisation de la Route de Sainte Croix avec notamment la création d'un cheminement piétons entre la Parc Animalier de Sainte Croix et la nouvelle entité « La Ferme des Vents ». Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant total de 119 500€ TTC et ont bénéficié d'une subvention d'un montant de 15 000€ du département dans le cadre du dispositif « AMISSUR ».

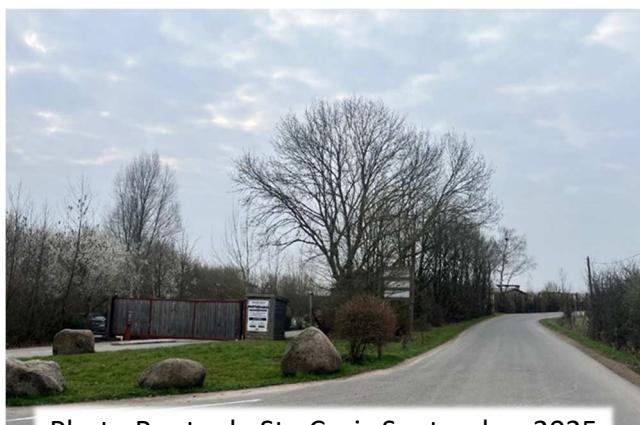


Photo Route de Ste Croix Septembre 2025 et Janvier 2026



Du changement pour le Conseil de Fabrique

Le récent changement au sein du conseil de Fabrique est marqué par le départ de Simone WEIBEL de son poste de présidente. Après avoir servi avec dévouement et compétence, Simone laisse sa place à Véronique CORSYN, qui a été choisie pour prendre la relève lors de la dernière réunion au mois de décembre 2025. À cette occasion, Monsieur le Maire de Rhodes, Jean-Luc RONDOT, en présence des autres membres et de Monsieur Paul BAILLOT, curé de l'archiprêtré de Dieuze, a prononcé un discours pour remercier Simone. Vous le retrouverez ci-dessous :

« Aujourd'hui, nous nous réunissons pour rendre hommage à une personne dont la présence discrète mais infatigable a profondément marqué la vie de notre village et l'âme même de notre église. Nous avons la chance d'honorer une dame dont le dévouement quotidien a été un véritable fil conducteur pour notre communauté, un repère de constance, de générosité et d'amour pour ce lieu qui nous rassemble.

Depuis des décennies, elle a ouvert les portes de l'église chaque matin, avec une fidélité qui force l'admiration. À travers ce geste simple, répété année après année, elle a veillé à ce que chacun puisse trouver ici un instant de recueillement, un refuge, une lumière. Elle a été la gardienne bienveillante de cet espace, comme on veille sur un foyer.

Nous n'oublierons jamais non plus les fleurs qu'elle a patiemment préparées, choisies, arrangées, pour que l'église soit toujours accueillante, belle et vivante. Il y avait dans ces bouquets beaucoup plus que des couleurs : il y avait sa délicatesse, son sens du détail, et surtout sa volonté d'offrir à tous un lieu inspirant et habité de chaleur humaine.

Et comment ne pas évoquer sa lutte acharnée pour préserver la statue en bois polychrome, menacée de quitter notre église pour un musée lointain ? Ce jour-là, elle s'est dressée avec une détermination touchante, presque héroïque. Elle s'est battue, dit-on, « comme un pauvre diable », mais avec la force d'un cœur sincère. Grâce à elle, cette statue continue de veiller sur nous, là où elle a toujours vécu.

Son engagement ne s'arrête pas là. Elle a été de toutes les étapes de la rénovation des vitraux, participant au renouveau de cette lumière si particulière qui traverse chaque recoin de l'édifice. Elle a aussi contribué à la remise en état du petit cimetière, un travail humble mais essentiel, réalisé avec respect pour ceux qui y reposent et pour leurs familles.

Tout cela, elle l'a fait sans jamais chercher la reconnaissance. Avec une fidélité tranquille, comme on accomplit un devoir qui naît du cœur. Et c'est précisément pour cela que nous tenions aujourd'hui à lui dire merci.

Merci pour sa présence, pour son énergie. Merci pour son amour du lieu.
Merci pour son exemple.

Chère Simone, vous prenez aujourd'hui le chemin d'une retraite bien méritée. Nous vous souhaitons qu'elle soit douce, lumineuse et paisible, à l'image de tout ce que vous avez apporté ici. Puissiez-vous recevoir en retour un peu de la joie que vous nous avez donnée pendant tant d'années.

Au nom de tout le village, et avec une profonde gratitude : Merci. Et belle retraite à vous. »



Debout de gauche à droite : Anne-Sophie LIST, Véronique CORSYN, M. le curé Paul BAILLOT, Isabelle VAINCLAIR, Jean-Luc ELMERICH, Jean-Martin BIENTZ,
1^{er} rang : Simone WEIBEL et Jean-Luc RONDOT

Après avoir décoré les sapins et le parvis de la mairie, l'équipe est remerciée par Jean-Luc RONDOT autour de bonnes boissons chaudes et de croissants.



L'installation des décorations de Noël

Pour pallier à l'absence de Grégory, notre ouvrier communal toujours absent, quelques membres du conseil municipal et des bénévoles de la fête de l'eau qui se sont retrouvés pour mettre en place les différents éléments de la décoration de Noël, un samedi matin.



Élections municipales de mars 2026 : Changement du mode de scrutin dans notre commune



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints. Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Rhodes, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc **pas comptabilisé**.



- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).
 - **Pour Rhodes** : l'effectif de conseillers est fixé à 11. Chaque liste pourra donc compter entre 9 et 13 candidats.

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches : Pensez au réseau France Services

France Services a pour volonté de rapprocher les services publics au plus près des citoyens à travers trois missions :



L'accueil : information et orientation,
L'accompagnement dans les démarches administratives

La mise à disposition d'outils informatiques et l'aide à l'utilisation des services numériques (création d'une adresse e-mail, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, impression ou scan d'un justificatif...)

Madame **Valérie MARCHAL** et Madame **Diana HAFFEMAYER**, conseillères du dispositif France Services, sont les relais de plusieurs services publics au sein d'un guichet unique. Elles accompagnent les usagers dans leurs démarches administrative. Ouvert **5 jours par semaine**, la CCSMS a souhaité créer « France Services Multisites » pour faciliter l'accès à ce service à l'ensemble de ses habitants. Ainsi, **7 antennes** sont ouvertes sur le territoire intercommunal. Pour mieux répondre aux besoins de chacun, merci de prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer dans nos antennes.

N°06 79 71 71 61 - franceservices@cc-sms.fr

SARREBOURG

11 place Pierre Messmer

Lundi | Mercredi 9h - 11h45 / 14h - 16h30

SCHALBACH

30 A rue Principale

Jeudi 9h - 11h45

FRIBOURG

280 rue du Stade

Jeudi 14h - 16h30

RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

1 Place du Général de Gaulle

Vendredi 9h - 11h45 / 14h - 16h30

N°06 80 06 76 26 - franceservices@cc-sms.fr

FÉNÉTRANGE

18 rue Hôtel de Ville

Mardi 9h - 11h45 / 14h - 16h30

SAINT-QUIRIN

170 rue du Général de Gaulle

Mercredi 9h - 11h45 | 14h00 - 16h30



Plus d'infos sur le site www.cc-sms.fr/france-services ainsi que sur la page Facebook de la Communauté de Commune Sarrebourg Moselle Sud.



vie associative

Association cimetièrre familiale anabaptiste mennonites

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! 2025 fut très calme pour notre association, mais pas improductive. Deux événements importants la marqueront : la parution d'un livre et



l'aboutissement d'une longue démarche.

Le livre : il est en vente à la mairie de Rhodes. Il compte 140 pages et présente plus d'une vingtaine de lieux où, comme à Rhodes, on trouve un endroit qui mérite l'appellation de « site remarquable ». En effet à tous ces endroits de l'est

mosellan (sauf un en Meurthe et Moselle), de Lafrimolle à Dalem, de Haraucourt à Walschbronn, on trouve des inhumations de membres de la communauté Anabaptiste-Mennonite. Tous ces endroits racontent un peu de leur histoire. À découvrir en Mairie.

La longue démarche : l'un des endroits dont il est question ci-dessus se trouve à Buhl. Il a grosso modo la taille que celui de Rhodes, mais est plus ancien et a été utilisé plus longtemps. La première inhumation y a eu lieu en 1848 et la dernière en 1963. Il avait appartenu à un ancien paysan originaire de Rhodes, André Pelsÿ. Ce brave André a perdu la vie tragiquement lors de la bataille de Sarrebourg en 1914. L'église de Schneckenbusch, dans laquelle toute la population avait été enfermée par l'armée française, subit le tir de l'artillerie allemande. Ainsi, André et sept de ses concitoyens de Schneckenbusch, y laissa la vie. Il fut enterré à cet endroit, comme environ une centaine (selon la vox populi) de ses

coreligionnaires. Après la grande guerre toute sa famille quitta le village et vendit tous ses biens sauf la parcelle comportant le cimetière qui resta la propriété d'André et de son épouse jusqu'en septembre 2025. Autant dire que pendant toute cette période ce lieu n'appartenait plus à personne.

En effet, au fur et à mesure des générations qui se succédèrent leurs descendants oublièrent petit à petit qu'ils étaient censés être propriétaires de ce petit lieu de mémoire dont ils ont négligé ou oublié de faire la transcription. Comment dans ces circonstances assurer la pérennité de cet endroit chargé d'histoire ? C'était devenu un « bien vacant sans maître ». Notre association pris donc contact avec la municipalité de Buhl pour leur signaler quelle était la situation de ce cimetière. D'abord septique, puis convaincue, la municipalité, son Maire en tête, décida d'engager la, longue, procédure juridique qui lui donne la possibilité de devenir propriétaire d'un bien qui présente la caractéristique d'être « vacant et sans maître ». Au printemps de cette année la justice signifia à la commune qu'effectivement ce bien était « vacant sans maître ». Mais la commune n'était pas au bout de ses peines, il fallait encore entreprendre bien des démarches administratives jusqu'à ce qu'enfin la *parcelle 6, section 20, au lieu-dit Neuhof de la commune de Buhl* soit inscrite au livre foncier comme propriété de cette commune.

Ainsi Monsieur le Maire de Buhl, invita, le 2 octobre 2025, les représentants de notre association pour une rencontre fort sympathique lors de laquelle, en présence de ses adjoints, il nous informa officiellement de l'aboutissement de cette procédure. Aussi à partir de l'année prochaine la commune prendra en charge l'entretien de ce lieu, ce qui avait été fait pendant plus de 30 par notre président, également voisin (ou presque) de cet endroit où sont inhumés certains de ses ancêtres.

Suite à cette décision une nouvelle étape de collaboration s'ouvre pour la commune de Buhl et notre association afin d'assurer la veille en vue de la pérennité de ce petit cimetière historique.

Tennis Club Rhodésien

Le nombre de licenciés reste stable. En effet, le club compte 211 licenciés, dont 170 scolaires et 41 adhésions individuelles (dont l'école de Tennis du mercredi après-midi).

Lors de l'Assemblée Générale, le Président a listé l'ensemble des manifestations, dont la rencontre avec les écoles de tennis de Héming et Réding, le rassemblement des jeunes filles à Rhodes ainsi que la réunion des Présidents de clubs du secteur Sarrebourg et Sarreguemines qui s'est déroulé au Parc Animalier de Sainte Croix. Les finances du club se portent très bien, en grande partie grâce au succès du sponsoring initié en 2023. Il a également abordé l'avancement des travaux concernant la construction de la piste de Padel, en exprimant sa



gratitude envers la commune pour son soutien et sa confiance en l'équipe du comité du tennis. La gestion de cette nouvelle installation sera assurée par le club de tennis.

Par ailleurs, Maxime BOG a annoncé la création prochaine d'un site internet, conçu pour informer efficacement le public sur l'utilisation de la piste de Padel. Il a également présenté la maquette du nouveau logo, illustrant ainsi l'engagement du club à moderniser son image et à renforcer sa communication auprès des membres et du grand public.

Le Président, Daniel PERRIN



Rencontre parents/enfants – École de Tennis

Syndicat d'Initiative – Camping** de Rhodes

L'Association Syndicat d'Initiative a récemment marqué un tournant significatif dans la gestion du camping de Rhodes en choisissant de le mettre en gérance. Cette décision a permis à Émilie et Thierry ZVABEK (nos anciens salariés), opérant sous la société SARL Camping de Rhodes, de reprendre les rênes et d'insuffler une nouvelle dynamique à cet espace.

Cette transition aura pris un peu de temps, surtout au niveau administratif, car le camping est partiellement situé sous les francs-bords de l'étang du Stock, propriété de Voies Navigables de France (VNF).

Il a donc été nécessaire de patienter jusqu'à ce que l'administration accorde son autorisation pour que le syndicat puisse sous-louer cet espace. Heureusement, toutes les autorisations ont été obtenues en temps voulu, permettant ainsi au syndicat de finaliser les arrangements avant le début de la saison touristique en avril 2025. Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenu au mois de mai, les bénévoles ont été ravis de vous accueillir toujours plus nombreux

ainsi que Jérôme END, Président du Parc Naturel Régional de Lorraine et député suppléant de Fabien Di Filippo.



2025 était donc une année de transition pour le Syndicat d'Initiative qui se positionnera à l'avenir davantage sur sa vocation de promotion touristique et d'animations du territoire. Il existe désormais une page Facebook Syndicat d'initiative Rhodes en plus

de celle du camping.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 avec de nouveaux projets.

La Présidente, Sophia Constans

 Syndicat d'initiative Rhodes



L'Association des Usagers des Étangs Réservoirs de Moselle Sud (A.U.E.R.M.S)

2025, cinquième année de fonctionnement de l'AUERMS.

Cette année encore une réunion s'est tenue en mars à la sous-préfecture avec les représentants des communes, de l'association de pêche, de la police de l'eau et bien sûr de VNF.

VNF qui nous a présenté une année 2024 exceptionnelle en termes de pluviométrie et qui a commencé ses opérations de pompage dans l'étang du Stock le 30 juin, soit plus tôt que jamais, en annonçant un été sec et chaud...



Malgré cela, l'association va de l'avant. Lors de son assemblée générale du 5 novembre, elle a invité M. END, maire de Vic sur Seille, mais surtout président du parc régional de Lorraine, parc auquel la commune de Rhodes est désormais associée.



Nos préoccupations concernant le niveau d'eau des étangs et leur impact sur les économies locales et les riverains, l'impact sur la biodiversité et sur la qualité de vie rejoignent celles des communautés de communes de Phalsbourg, Sarrebourg et du Saulnois. Nous serons donc associés aux études menées pour réfléchir à l'avenir de nos régions.

De même, le projet Nocyano évolue et devrait voir la mise en place d'un groupe de réflexion sur la qualité et la quantité d'eau, groupe auquel l'association sera bien entendu partie prenante.

Enfin l'association envisage d'améliorer sa visibilité en 2026, notamment en éditant deux types de Flyers, l'un à destination du public pour informer de notre objet et de nos actions, l'autre à destination des usagers des canaux afin de leur expliquer d'où vient l'eau qui leur permet de profiter de leurs loisirs.

À cette fin, nous prévoyons de tenir un stand lors de la fête de l'eau à Rhodes en juillet prochain. Nous sommes bien sûr à la disposition de toutes les personnes intéressées pour répondre à leurs questions sur notre travail et sommes prêts à fournir de plus amples informations ou à donner des conférences.



**Le Président,
Gilles CASTEL**

www.trois-etangs.org

Segel & Yachtclub Rhodes Saarbrücken (SYR)

Beaucoup de choses se sont passées au club SYR l'année 2025 : lors de l'assemblée générale de mars, un nouveau comité directeur a été élu, avec Jörg Schöpp comme nouveau président. Beaucoup ont fait sa connaissance lors de la fête du port, qui a été célébrée en juin après une longue pause et qui a remporté un franc succès. L'ambiance était très bonne et, avec environ 400 visiteurs, il y avait beaucoup d'animation sur le terrain du club. Nous avons été particulièrement heureux que de nombreux amis et voisins de Rhodes et des autres villages environnants soient venus.



Au printemps, nous avons réaménagé une partie du terrain du club : une très belle aire de jeux pour enfants et un terrain de pétanque ont été ajoutés, qui devraient attirer les jeunes familles et les amateurs de pétanque. Nous serions particulièrement heureux de pouvoir accueillir à nouveau nos amis français à l'avenir !



Depuis l'automne, nous avons également pris des dispositions pour les journées ensoleillées :

nous avons planté des arbres autour du terrain de pétanque et de l'aire de jeux afin que les enfants et les adultes puissent trouver un endroit ombragé.

En 2025, nous nous sommes également concentrés sur le recrutement de nouveaux membres : nous avons réussi à accueillir plus de 200 nouveaux membres dans notre association et notre tâche consiste désormais à les intégrer. Nous sommes particulièrement heureux que de nombreuses personnes du quartier aient décidé de rejoindre notre club ! Avec près de 450 membres, le SYR est aujourd'hui l'une des plus grandes associations autour de l'Étang du Stock ! Les activités sportives se sont également poursuivies. Malgré le fait que l'étang ait atteint son niveau le plus bas dès la mi-juillet 2025, ce que nous regrettons beaucoup, nous avons pu organiser cinq régates avec plus de 60 participants. Au début des vacances d'été, nous avons organisé notre traditionnel stage de voile pour nos enfants et adolescents. Nous avons accueilli à bord un groupe important, composé de 26 enfants et adolescents au total. Après la formation, 20 enfants ont obtenu leur permis de navigation pour les plus jeunes !



Nous attendons avec impatience l'année 2026 et avons prévu un programme intéressant avec huit régates, une nouvelle fête du port, un tournoi de pétanque et de nombreuses autres activités. Espérons que nous pourrions profiter de la saison de voile avec suffisamment d'eau sous la quille jusqu'à l'automne prochain !

N'hésitez pas à regarder notre site Internet : <https://www.segelclub-syr.org/news>, ou simplement passer nous voir ! Vous êtes les bienvenus !

Le Président, Jörg Schöpp



état civil

Anniversaire des doyens du village



Paulette et Armand ELMERICH entourés de Jean-Luc Rondot, Maire, de leur deux enfants, Jean-Luc et Laurent et de deux de leur petits-enfants Thomas et Quentin

En ce début du mois de mai, Paulette et Armand ELMERICH, nés respectivement le 15 avril et le 6 mai 1938, ont accueilli à leur domicile le Maire, ainsi que des membres du conseil municipal. Sa famille était également au rendez-vous pour fêter comme il se doit, leur 87ème anniversaire.

Gâteaux, douceurs sucrés, panier garni et bonne humeur ont agrémenté l'après-midi de la famille et de leurs convives.

L'ensemble du Conseil Municipal leur souhaite tous ses vœux de longévité

Unions

20 février 2025 : Monsieur le Maire a été témoin du Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S) entre Elodie ROUSSEL et Antonin WEIBEL, tous deux domiciliés au village, Rue Principale. Encore toutes nos félicitations au jeune couple.

7 mai 2025 : Monsieur le Maire a procédé au mariage de Claude BRINGOLD et Pascal LEMONIER, domiciliés en Haute Savoie et tous deux résidents à Rhodes. Toutes nos félicitations aux mariés !



Jean-Luc Rondot avec Claude et Pascal

Naissances

28 mai 2024 : À la maternité de Sarrebourg est né Alessio WEIBEL, fils de Corentin WEIBEL et Michèle GROUSEL domiciliés Allée des Bouleaux au lotissement Les Bachats. Encore toutes nos félicitations aux jeunes parents et à son grand frère, Tiago.

12 Juin 2025 : Nous souhaitons la bienvenue au village à Marceau PIERRON, fils de Mickaël PIERRON et Adeline WOLFF, domiciliés 1 Rue de la Roselière à Rhodes. Toutes nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'à Mattéo et Timéo !

Décès

26 avril 2025 : Nous apprenons le décès de Monsieur Dieter GRÄSEL à son domicile Allée des Frênes à l'âge de 78 ans. L'ensemble du Conseil Municipal a une pensée pour sa famille et ses voisins.

21 août 2025 : L'ensemble du Conseil Municipal apprenait avec une très grande tristesse, le décès de l'un de leur membre : Martiel MAILLIER, décédé à son domicile et âgé seulement de 55 ans.

Martial était domicilié Allée des Alouettes au lotissement Les Oiseaux. Il avait pris ses fonctions de conseiller municipal au mois de mai 2020. Les conseillers garderont de lui le souvenir d'un homme agréable et dévoué, avec le petit mot pour faire rire. Toujours présent, on pouvait toujours compter sur ses services, notamment lors de la fête de l'eau ou il servait les fameux « Kir Rhodésien » au côté de Marcel. Une pensée pour ses deux fils, ses parents ainsi que ses proches amis, Marie-Anne, Roger et Colette qui l'ont accompagné sa fin de vie.

En souvenir de Martial



Institution du Conseil Municipal en mai 2020 :

De gauche à droite :

2^{ème} rang : Arnaud CHRISTOPHE, Anne WECKER, Helmut FREIS, Martin HARBARTH, Isabelle VAINCLAIR, Jean-Bernard CORSYN, Martiel MAILLIER

1er rang : Laurent SINGER, Jean-Luc RONDOT, Jean-Luc ELMERICH, Alain BRICKER



***Martial, entouré de Christine Herzog, sénatrice et Simone WEIBEL
lors du repas des aînés en 2022 –
Photo Archive commune de Rhodes***



pôle déchets



Informations déchèterie



Accès par carte obligatoire !



Réservé aux particuliers



HORAIRES DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE

Commune	LUNDI	MARDI	Mercredi	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BERTHELMING	9h/12h		13h /17h	13h /17h		
DABO	13h /17h		9h/12h		13h /17h	
MITTELBRONN		8h /12h 13h/17h		8h /12h 13h/17h		Toutes les déchèteries : 9h/12h 13h/18h Hiver 17h
MOUSSEY			9h/12h		13h /17h	
NITTING		9h/12h	13h /17h		13h /17h	
SARREBOURG	8h /12h 13h/17h	9h/12h	8h /12h 13h/17h	9h/12h	8h /12h 13h/17h	
TROISFONTAINES	13h /17h	13h /17h		9h/12h		



HORAIRES D'HIVER (du 1er nov. au 28 fév.)

- Mittelbronn & Sarrebourg : ouverture à 9h
- Après-midi : ouverture à 14h

FERMETURE GÉNÉRALE À 17H



RAPPEL : L'ACCÈS À L'ENSEMBLE DES DÉCHÈTERIES REQUIERT UN PASS PERSONNEL !

Depuis le 30 juin 2025, des barrières ont été installées dans chaque déchèterie. De ce fait, la possession d'un pass d'accès est obligatoire pour l'ensemble des usagers du territoire du Pays de Sarrebourg.

Pour les usagers qui n'auraient pas encore récupéré leur carte, vous pouvez dorénavant venir au Pôle Déchets avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Utilisation : chaque pass est attribué à un foyer et vous permet 18 passages à l'année inclus* dans l'abonnement Redevance.

*Tarifs accès supplémentaires 2026 : de 19 à 29 accès : 10€/accès - à partir de 30 accès : 20€/accès



N'OUBLIEZ PAS D'ADOPTER LES BONS GESTES EN TRIANT VOS DÉCHETS !



STOP AUX SACHETS ET AUX SACS POUBELLES EN PLASTIQUE DANS LES BORNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES !



STOP AUX SACS POUBELLES NOIRS DANS LE BAC DE TRI !

**Rappel : les collectes ont lieu le matin ou l'après-midi !
Sortir les bacs la veille au soir de la collecte !**



VOS DÉMARCHES

VOUS EMMÉNAGEZ SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Vous devez procéder à votre enregistrement au Pôle Déchets. Une poubelle d'ordures ménagères vous sera attribuée avec un pass déchèterie et, éventuellement, un bac de tri s'il n'y en a pas déjà un sur place.

VOUS DÉMÉNAGEZ AU SEIN DU TERRITOIRE ?

Vous devez mettre à jour votre dossier auprès de nos services. Attention, nous vous rappelons que votre poubelle (couvercle bordeaux ou rouge) doit être déménagée à votre nouvelle adresse. Le bac de tri reste à votre ancienne adresse, sauf s'il n'y en a pas dans votre nouveau logement. Et vous conservez votre pass déchèterie.

VOUS SOUHAITEZ CLÔTURER VOTRE ABONNEMENT ?

Déménagement en dehors du territoire, départ EHPAD, vente d'une résidence secondaire, décès...

Attention, votre poubelle d'ordures ménagères et votre pass déchèterie doivent être restitués au Pôle Déchets afin de clôturer votre redevance et mettre fin à la facturation.

AUTRE DEMANDE ?

Renseignement, problème de collecte, bacs cassés/disparus, perte de badge d'accès aux bornes semi-enterrées.

→ Contactez le Pôle Déchets.

NOUS CONTACTER

Du lundi au jeudi
de 9h à 11h45 et 13h à 17h
le vendredi de 9h à 11h45

www.pays-sarrebourg.fr
pole-dechets@pays-sarrebourg.fr
0800 807 018 (n° vert gratuit depuis un poste fixe)



PETR du Pays de Sarrebourg
Service Pôle Déchets
3, Terrasse Normandie -
57400 Sarrebourg

PÔLE AMÉNAGEMENT

APPEL À CITOYENS ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ !

Dans le cadre du *Life Biospher'Adapt*, un projet européen portant sur l'adaptation des territoires face au changement climatique, la Réserve de Biosphère de Moselle Sud mobilise ses citoyens pour répondre à un questionnaire abordant plusieurs thèmes.

Cette démarche permet d'ouvrir une réflexion collective et locale sur l'avenir des écosystèmes qui nous entourent (préoccupations, ressentis, idées de solutions, habitudes...), dans le but de trouver des solutions à l'échelle locale.

Nous comptons sur vos réponses pour nourrir ce projet !

PARTICIPEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE ICI !

Scannez le code QR !



DÉCOUVREZ LA PLATEFORME PARTAGE TON VERGER !

Créée conjointement entre le Parc Naturel Régional de Lorraine et le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Sarrebourg, cette plateforme interactive a pour but d'aider à la préservation de nos vergers en :

- faisant naître des partenariats entre particuliers autour des vergers notamment au travers des annonces que la plateforme permet de mettre en ligne
- valorisant les acteurs œuvrant pour les vergers
- donnant à voir les actions ou événements du territoire autour des vergers.

Elle propose pour se faire 4 outils : des petites annonces permettant des offres entre particuliers (d'entretien de verger, de prêt, de dons de fruits...), un fil d'actualités, un carnet d'adresse des acteurs et une médiathèque.

Alors n'hésitez pas à aller la voir et la faire vivre !

UN NOUVEAU GR DE PAYS PRÈS DE CHEZ VOUS : L'AVENTURE ERCKMANN-CHATRIAN !



Dans le cadre du programme d'Avenir Montagnes, ce chemin de Grande Randonnée long de 90km, inauguré le 6 juin 2025, met à l'honneur les paysages des Vosges Mosellanes du Sud, tout en rendant hommage à deux grandes figures littéraires locales : Emile Erckmann et Alexandre Chatrian.

En passant par leurs maisons natales, le parcours traverse des sites touristiques emblématiques du territoire et soutient l'éco-tourisme à travers des offres locales d'hébergement et de restauration. Une randonnée adaptée à tous : curieux, amateurs et expérimentés !



CLÔTURE DU PROGRAMME LEADER 2014-2022 :

Deux journées de visites de projets financés par le programme LEADER 2014-2022 du GAL Moselle Sud se sont déroulées le 20 Mai et le 8 Octobre. La première a été organisée sur le territoire du Saulnois dans le cadre du Joli Mois de l'Europe (6 projets visités) et la seconde s'est déroulée sur le territoire du PETR du Pays de Sarrebourg et a permis de clôturer officiellement le programme européen (7 projets visités).



PETIT RETOUR SUR L'EXPOSITION ITINÉRANTE «TERRE, TERRAIN, TERRITOIRE»



Du 20 novembre 2024 au 19 mai 2025, le Pays de Sarrebourg accueillait l'exposition itinérante «*Terre, Terrain, Territoire*», installée dans différentes communes.

Elle invitait le public à redécouvrir les sols, souvent perçus comme de simples surfaces foncières, en mettant en avant leurs rôles essentiels et leurs valeurs écologiques. Un programme d'animations thématiques a accompagné le parcours. Ces activités ont permis d'explorer et réfléchir de façon ludique sur la vie des sols : ateliers, rencontres, visites commentées, jeux. Les scolaires ont également profité de cette exposition comme un véritable support éducatif.



communauté de communes

VOTRE TERRITOIRE



76 communes



46 671 habitants



832 km²

À VOTRE SERVICE

Retrouver le détail de
l'ensemble du territoire
couverte par la CCSMS ainsi
que les différents services sur
www.cc-sms.fr



TOURISME



MOBILITÉ



HABITAT



DÉCHETS



MARCHÉS
PUBLICS



URBANISME

Retrouvez toutes l'actualité de la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud** directement sur notre **page Facebook** !



La **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS)** regroupe 76 communes et œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ses missions couvrent de nombreux domaines essentiels au développement harmonieux de notre territoire, de l'habitat à la mobilité, en passant par le soutien social et les projets innovants.

COHÉSION SOCIALE

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud agit pour renforcer le lien social et accompagner les habitants à chaque étape de la vie.



- **France Services** : un accompagnement personnalisé pour aider les habitants à réaliser leurs démarches administratives en ligne, facilitant l'accès aux services publics (santé, retraite, emploi...). Ce service de proximité est particulièrement utile pour les personnes éloignées du numérique et qui ont besoin d'un accompagnement pour leurs administratives.
- **Portage de repas à domicile** : destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite, ce service permet de livrer des repas équilibrés directement à domicile, contribuant à préserver l'autonomie tout en assurant une présence régulière.
- **Contrat Local de Santé (CLS)** : coordination des acteurs de la communauté de communes sarrebourg moselle sud et de la communauté de communes du pays de phalsbourg pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, avec des actions de prévention, d'accès aux soins et de promotion de la santé sur l'ensemble du territoire.
- **Doc'Mobile** : assure le déploiement de la télémédecine et des actions de prévention sur le territoire du CLS, en lien avec les établissements, les professionnels de santé et le secteur médico-social du territoire.
- **Conseil local en santé mentale (CLSM)** : instance locale participative de réflexion, de diagnostic et d'actions concertées autour des enjeux de santé mentale. Il s'agit d'une initiative du Contrat Local de Santé, animée par un coordinateur dédié.
- **Petite enfance** : La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud accompagne les familles grâce à une offre complète : Relais Petite Enfance, modes d'accueil individuels et collectifs, service "Tatie à toute heure", ainsi que des dispositifs d'accompagnement à la parentalité tels que la médiation familiale, l'espace rencontre et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent. À noter que, depuis le 15 juillet 2025, la Maison Intercommunale de la Famille regroupe le Relais Petite Enfance Moselle Sud et le LAEP, permettant une offre de soutien globale aux familles.

Plus d'informations : www.cc-sms.fr/sante-solidarite/

ASSAINISSEMENT

La CCSMS œuvre pour une gestion responsable et performante de l'eau et de l'assainissement, essentielle à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Assainissement collectif et non collectif

La CCSMS gère l'assainissement des eaux usées sur tout le territoire, en collectif et non-collectif.

Elle vise à préserver l'eau, garantir la salubrité publique et offrir un service égal et performant à tous les usagers.

assainissement@cc-sms.fr
03 87 03 05 19

HABITAT

FRANCE RÉNOV' : votre allié contre les arnaques à la rénovation !

Démarchage téléphonique, pompe à chaleur à 1 €, aides financières exceptionnelles...

Ne tombez pas dans le panneau ⚠

L'**Espace Conseil France Rénov'** de la CCSMS est là pour vous conseiller **gratuitement** et vous aider à prendre les bonnes décisions.



Vous disposez ainsi d'un conseiller spécialisé et neutre pour :

- 🏠 Définir les travaux les plus rentables à réaliser
- 📄 Être informé de toutes les aides publiques disponibles
- ✅ Vérifier les devis
- ♿ Adapter votre logement à l'évolution de votre santé
- 👉 Trouver des entreprises qualifiées

Prenez rendez-vous avec notre conseiller France Rénov' :

- 📞 Par téléphone au **03 87 25 89 90**
- 💻 Par internet sur lc.cx/rdv-habitat-sbg



• **Transports en commun – réseau Isimouv** : la ville de Sarrebourg est desservie par trois lignes de bus régulières, y compris jusqu'à la gare de Réding, offrant une alternative pratique à la voiture individuelle. Les usagers venant de l'extérieur peuvent se garer facilement aux abords de la ville dans différents parkings et rejoindre ensuite le centre-ville en bus, évitant ainsi les difficultés de stationnement.

• **Covoiturage – Blablacar Daily** : grâce au partenariat avec Blablacar Daily, les habitants du territoire de Sarrebourg Moselle Sud et usagers extérieurs peuvent partager leurs trajets, se déplacer gratuitement ou gagner de l'argent, tout en contribuant à réduire leur impact environnemental.

• **Autopartage – Citiz** : un véhicule en libre-service est mis à disposition à la gare de Sarrebourg pour les trajets ponctuels, offrant une solution flexible et économique.

• **Déplacements à vélo** : le territoire dispose 110 km de voies verte cyclables. Labélisée Employeur PRO Vélo, la CCSMS encourage la mobilité cyclable avec, des services de location de vélo via Isimouv et l'Office de Tourisme.

• **Bornes de recharge pour véhicules électriques** : un réseau de bornes de recharge est déployé sur l'ensemble du territoire pour soutenir la transition vers la mobilité électrique.

mobilite@cc-sms.fr
03 87 03 98 87

INFORMATIONS DU TERRITOIRE



Centre Aquatique Moselle Sud

Depuis le 1er avril 2025, la CCSMS a repris la gestion du Centre Aquatique Moselle Sud, et cela dans le but de **renforcer la qualité du service et garantir la pérennité du centre**. Plusieurs travaux essentiels ont été réalisés : révision des bassins, modernisation du système de chloration, contrôle des installations techniques, installation de nouvelles lampes, optimisations énergétiques. Ces interventions permettent d'améliorer le confort, la sécurité et l'accueil des usagers.

Pour plus d'informations, contactez le Centre Aquatique Moselle Sud : 03.82.82.09.85 ou centre.aquatique@cc-sms.fr



Plan Herbe - Le maintien des prairies en herbe

Le Plan Herbe® a été signé le 21 octobre 2024 conjointement par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Communauté de Communes du Saulnois, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture de la Moselle, le Parc Naturel Régional de Lorraine et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine. Ce Plan Herbe® a pour objectif la **préservation de l'herbe, l'élevage à l'herbe et la ressource en eau**. Le maintien des prairies joue un rôle essentiel pour la biodiversité locale, la qualité des sols, de l'eau et le paysage du territoire. **Grâce au Plan Herbe®, nous encourageons la préservation et la gestion durable de ces prairies**, garantissant ainsi un équilibre entre agriculture et environnement.

Pour plus d'informations, contactez l'Animatrice de la politique agricole intercommunale : 03 87 25 78 39 ou a.valeri@cc-sms.fr



Pistes cyclables

Le développement des aménagements cyclables au sein du territoire continue avec la mise en place en 2025 de 3 aires de cyclotourisme sur Mittersheim, Gondrexange et Niderviller. Ces aménagements permettront aux cyclotouristes de faire une halte pour manger, recharger gourde et batterie et profiter des toilettes. La voie verte reliant l'écluse 8 à l'écluse 16 du canal de la Sarre depuis Saint-Jean de Bassel via Berthelming, Romelfing, Fénétrange jusqu'à Niederstinzeln se termine. Sa mise en service est prévue prochainement. Le chantier de l'aménagement cyclable de la traversée de Lorquin débutera au printemps 2026 pour relier la voie verte en provenance d'Hattigny à celle Imling-Abreschviller.



Office de Tourisme : animations et découvertes locales

L'Office de Tourisme Sarrebourg Moselle Sud continue de proposer des animations originales pour découvrir le territoire. Cet été, la tournée bistrot-guinguettes a animé cinq communes avec des concerts et des moments de partage en plein air, contribuant à la vie locale et au rayonnement touristique de notre territoire. En parallèle, l'opération « un été sans voiture » a permis à des centaines de visiteurs de (re)découvrir les sites touristiques emblématiques en privilégiant la mobilité douce avec la mise en place de navettes.

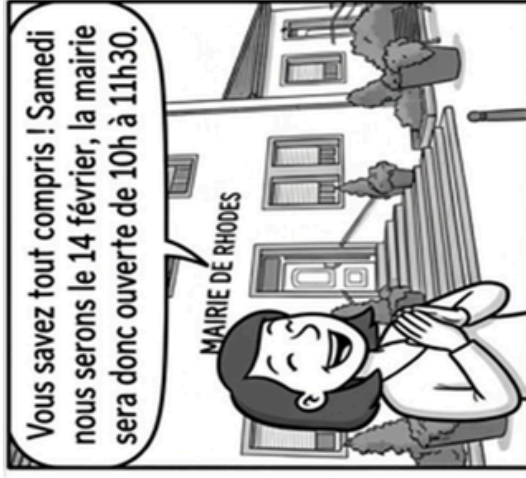
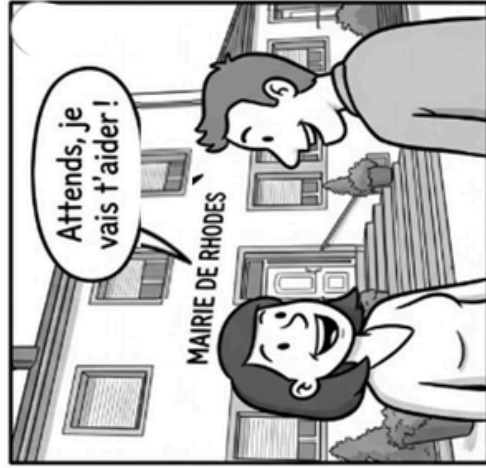
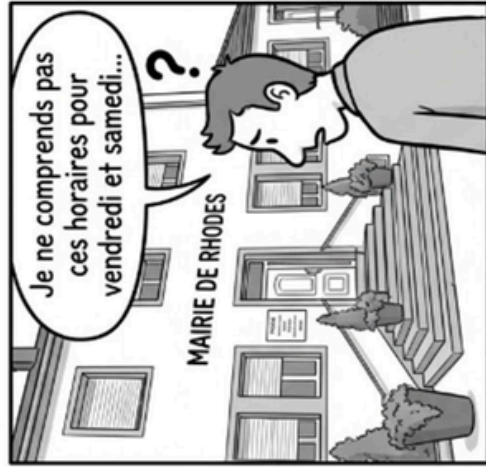
Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme : 03 87 03 11 82 ou contact@tourisme-sarrebourg.fr | www.tourisme-sarrebourg.fr



La Pépinière d'entreprises Moselle Sud au service du dynamisme économique local !

Ce service de la CCSMS accompagne créateurs, repreneurs et dirigeants à chaque étape de leur projet. Il propose la location de locaux professionnels (bureaux, ateliers, halls industriels), un espace de coworking et un service de domiciliation. La Pépinière, c'est aussi un accompagnement dédié : les Rendez-vous des entrepreneurs, ateliers mensuels ouverts à tous sur inscription, ainsi qu'un soutien financier via la gestion du Réseau Initiative Moselle Sud (prêt d'honneur à taux 0 %).

Pour plus d'informations, contactez la Pépinière d'entreprises Moselle Sud : 03.82.82.09.85 ou pepiniere@cc-sms.fr | www.pepiniere-entreprises-moselle-sud.fr



Horaires d'accueil du public

Tous les mardis de 14h00 à 17h00
Vendredi jour pair 17h00 à 18h30
Samedi jour pair 10h00 à 11h30